



Mini-Val avril 2025

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com



AGENDA AVRIL 2025

21 avril	Bureau fermé pour congé de Pâques
24 avril	Réunion Les Dynamiques à 13h30
30 avril	Collecte des encombrants
28 avril	Élection fédérale de 9h30 à 21h30 à la salle communautaire de Val-Racine
2 mai	Vendredis libres au centre communautaire
5 mai	Registre des licences pour animaux
6 mai	Séance ordinaire du Conseil municipal à 19h

SOMMAIRE

Sommaire de tonnage	p. 2
Collecte des encombrants 2025	p. 2
La tournée de Passeport animal 2025	p. 2
Remerciements à nos chauffeurs.....	p. 3
Permis de brûlage.....	p. 3
Abri d'hiver	p. 3
Ateliers cuisines collectives.....	p. 3
Les Dynamiques	p. 4
Sogetel Mobilité Avis Public	p. 4

**SOMMAIRE DU TONNAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (KG)
COMPARAISON 2024 - 2025**

	Mois	Ordures résidentielles	Ordures commerciales		Récupération résidences	Récupération commerce		Compost
2024	janvier	7000	680		1670	300		-
2024	février	2000	400		1120	310		-
2025	janvier	1840	800		À venir	À venir		790
2025	février	1600	480		À venir	À venir		500

COLLECTE DES ENCOMBRANTS - 30 AVRIL 2025



**COLLECTE
des résidus
encombrants**

Le 30 avril, la collecte des gros rebuts sera effectuée de porte en porte sur tout le territoire de la municipalité de Val-Racine, **excluant le secteur Montagnais***.

Quelques jours avant la collecte, disposez vos gros rebuts devant votre propriété, mais non sur l'emprise du chemin. Les encombrants sont de gros objets dont on veut se départir, comme par ex. : des meubles, matelas, toilette défectueuse, pneu sans jante de roue, etc.

* **Les propriétaires du secteur Montagnais** (chemin de la Forêt-Enchantée, au Bois-Dormant, de la Détente et rang des Haricots) **recevront sous peu une lettre à ce sujet et à leur attention** (n'hésitez pas à nous contacter au bureau municipal si au cours de la semaine précédant le 14 avril, vous n'avez toujours pas reçu votre lettre). De plus, **aucun gros rebut ne doit** se retrouver près ou dans les conteneurs à déchets et à recyclage.

* **Les objets interdits lors de la collecte des encombrants sont :**

- ⇒ Les objets contenant des produits réfrigérants (réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.) Il faut contacter le Ressourcerie du Granit au **1 819 583-6615** pour la cueillette sans frais de ceux-ci.
- ⇒ **Pour les résidus domestiques dangereux (pots de peinture, piles, huiles usées, etc.), la cueillette se fera le 18-août. Nous vous transmettrons des précisions à ce sujet dans les prochains mois.**

Nous vous rappelons cet extrait de l'article 77 du règlement no 289 concernant le bon ordre et la paix publique.

« Il est interdit à toute personne de jeter, de déposer ou d'abandonner, ou de permettre qu'il soit jeté, déposé ou abandonné, des débris de construction, de démolition ou des déchets dans un endroit public, dans un endroit privé qui n'est pas le sien ou dans un conteneur non prévu à cette fin. »



L'amende s'élève à 500 \$ pour les contrevenants

**TOURNÉE DE PASSEPORT ANIMAL
À VAL-RACINE**



Dans la semaine du 5 mai 2025, un patrouilleur de Passeport animal visitera chacune des résidences de la municipalité afin de tenir à jour le registre des licences des animaux.

Nous vous rappelons que la mission de cet organisme est de s'assurer du bien-être des animaux ainsi que du respect par les citoyens des règlements municipaux sur les animaux.

UN GRAND BRAVO À NOS CHAUFFEURS DE DÉNEIGEMENT



Nous voulons profiter de cette occasion pour exprimer notre gratitude et témoigner notre reconnaissance pour le dévouement indéfectible qu'ils ont manifesté tout au long de l'hiver.

Nous sommes conscients des efforts qu'ils ont dû mettre pour entretenir nos routes, et affronter les accumulations de neige pour la saison 2024-2025.



PERMIS DE BRÛLAGE ET PRÉVENTION DES FEUX DE BROUSSAILLE

Demande de permis
Feu en plein air

Du 1^{er} avril au 15 novembre, si vous désirez faire un feu pour détruire un tas de foin sec, de bois, de broussailles, de branchages, d'arbres, d'arbustes ou plantes, vous devez au préalable faire la demande d'un permis de brûlage qui vous sera émis gratuitement.

Composez le **819 657-4790** durant les heures d'ouverture du bureau municipal (du lundi au mercredi de 8h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h. En dehors des heures d'ouverture du bureau, veuillez appeler le conseiller municipal Serge Delongchamp au **819 657-4402**.

FEUX DE BROUSSAILLE OU DE FORÊT : POURQUOI LA PRÉVENTION EST-ELLE SI IMPORTANTE?

Chaque année, plusieurs incendies de forêt trouvent leur origine dans un feu échappé, que ce soit un feu de camp ou un brûlage de rebut. À titre d'exemple, de simples mégots de cigarette jetés par terre provoquent en moyenne 80 incendies de forêt par année au Québec.

Ne prenez pas de risque! Avant de demander un permis de brûlage, consultez le <https://sopfeu.qc.ca/cartes/> qui indique le niveau du danger d'incendie en vigueur. Le site de la SOPFEU fournit également une foule d'informations essentielles dont le choix de l'emplacement pour votre feu de brûlage, la nécessité d'avoir toujours de l'eau à portée de la main et les dangers réels d'allumer un feu lorsque les vents soufflent à plus de 20 km/h, etc.

ABRI D'HIVER

Rappel: Le démontage des abris temporaires d'hiver doit être effectué sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Val-Racine avant le 1^{er} mai 2025



Atelier de cuisines collectives

à la cuisine municipale de Notre-Dame-des-Bois

Notre-Dame-des-Bois, 35, route de l'église, porte de droite

Collations pour les petits et les grands

Animé par Alicia, nutritionniste au CIUSSE-CHUS

5\$

Vendredi le 11 avril 9h à 12h



On cuisine ensemble
On développe des habiletés en cuisine
On fait des économies
On rapporte des plats à la maison

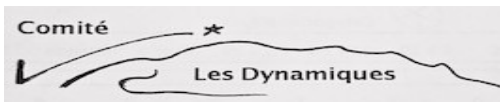


Inscriptions et paiement avant le 4 avril

Par téléphone au bureau municipal 819-657-4790
Par courriel info@val-racine.com

Ouvert aux citoyens de
Val-Racine et de Notre-
Dame-des-Bois

Dans le cadre du projet pilote d'initiation aux cuisines collectives du Comité de pilotage du SAT du Granit nourrirlegranit.com



ACTIVITÉS LES DYNAMIQUES

Rallye Maison 2025

Afin de financer les activités que le comité entend mettre en œuvre dans les mois qui viennent, les Dynamiques reviennent vous solliciter avec la vente des RALLYES MAISONS dont le thème cette année porte sur « la bière ». C'est principalement pour couvrir les frais du souper annuel des 50 ans + que nous sollicitons votre appui via ce jeu questionnaire. Les formulaires au coût de 10 \$ sont disponibles au bureau municipal et auprès de tous les membres du comité. Votre soutien nous est précieux et nous vous remercions à l'avance pour votre contribution.

Activités 2025

Outre le souper annuel de janvier, du tissage et des rencontres occasionnelles à la salle de quilles de Lac-Mégantic, les autres activités prévues cette année sont: - un BINGO qui se tiendra en mai, - de la PEINTURE sur petites roches et murale collective intergénérationnelle (date à déterminer), un MARCHÉ aux PUCES et FERMIER le samedi 13 septembre et une soirée de danse country avec STÉPHANE & SUZANNE le samedi 29 novembre.

AVIS PUBLIC



PROJET DE TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE SOGETEL MOBILITÉ EST09_04 (Val-Racine)

Sogetel propose la construction d'une tour de type autoportante de 76 mètres de hauteur, et de certains équipements accessoires comprenant un abri d'équipement mesurant approximativement 2,5 m x 2,5 m, lesquels seront localisés à la base de la tour. Le périmètre du site sera sécurisé par une clôture limitant l'accès au public.

Aucune autre tour ou structure utilisable se trouve à l'intérieur de la zone visée par ce projet. Dans le cadre du processus de consultation publique établie par Innovation Sciences et Développement économique Canada et du cadre réglementaire de Sogetel en vertu de la Loi sur la radiocommunication.

Sogetel invite le public à transmettre ses commentaires sur l'emplacement proposé.

Cette tour est conforme à l'ensemble des directives d'Innovation Sciences et Développement économique Canada tel que contenues dans la circulaire des procédures CPC-2-0-03, 6e édition.

- **EMPLACEMENT DE LA TOUR:** Situé à environ 48 mètres au sud du Chemin de Franceville et 225 mètres à l'ouest de la route Chesham, à Val-Racine.
- **COORDONNÉES:** Latitude 45.484074° nord, Longitude: -71.077024° ouest
- **DESCRIPTION LÉGALE:** Lot municipal 6 383 212

TOUTE PERSONNE PEUT soumettre des commentaires relativement à ce projet avant le **3 mai 2025**.

CONTACT CHEZ SOGETEL:

EST09_04 Val-Racine

Robert Minotti

Romin International Inc.

Agent de Sogetel

Fax: 1 888 383 0870

Courriel: Sogetel_EST09_04@cpc-consultation.ca

NOTE: Veuillez svp indiquer ce numéro de référence dans vos communications EST09_04